



Commune d'Ormes
Mairie
30 rue du 8 mai 1945
71290 Ormes

Compte rendu de la séance du conseil municipal du mercredi 8 septembre 2021 (19h30)

Réunion du 21 mai 2021 (19h30), sous la présidence de Stéphane Gros, maire

- Présents : Sylvie Chetaud, Romain Bouhier, Marie Dejean, Catherine Galopin, Stéphane Gros (maire), Stéphanie Pons, Jean-Claude Ravel-Chapuy, Alex Simonato
- Absents : Elodie Lécuelle, Florent Thomassin (pouvoir Catherine Galopin)
- Secrétaire de séance : Marie Dejean

Le Conseil municipal,

- 1/ APPROUVE (unanimité) le procès-verbal de la réunion du 15 juillet 2021.
- 2/ REPORTE (unanimité) le point sur le RODP Orange.
- 3/ S'OPPOSE (unanimité) au raccordement SYSDÉL pour l'implantation de l'antenne Orange.
- 4/ AUTORISE (unanimité) le maire, Stéphane GROS, à représenter la commune en justice si besoin était.
- 5/ REPORTE (unanimité) le point sur le financement des cours de natation des écoles pour tenir compte de l'AG l'APE qui se tient bientôt.
- 6/ DONNE délégation de signature à Alex SIMONATO pour le bail de location appartement du 56 rue du 8 mai 1945 (unanimité). Le prix du loyer de cet appartement de 64 m2 est porté à 475 € (unanimité). Des travaux ont été réalisés (salle de bain, etc.) mais pas le rafraichissement des papiers peints, aussi est-il proposé (unanimité) que le (la) future locataire fasse ces travaux en échange d'un mois de loyer gratuit.
- 7/ ACCEPTE (unanimité) l'adhésion au contrat du centre de gestion de Saône-et-Loire auprès de AG2R Prévoyance pour la couverture des obligations sanitaires du personnel. Le taux de cotisation retenu est de 1,16 %.
- 8/ VOTE (unanimité) le renouvellement de la convention relative à la viabilité hivernale et à l'entretien (fauchage et débroussaillage).
- 9/ ACCEPTE (unanimité) la proposition de rachat des peupliers des parcelles communales D563, D518 et D32 pour un montant de 4 800 €.
- 10/ CONFIRME (unanimité) le recrutement de l'agent technique pour un CDD de trois mois de 17,30 hebdomadaire.
- 11/ DECIDE (unanimité) d'offrir un bon d'achat de 200 € valable à Bricomarché à l'agent technique, suite à son départ.

POINT SUR LES PROJETS DE LA MANDATURE :

- 1) Le projet de mise aux normes énergétiques de la salle des fêtes Daniel Balavoine appelle à réaliser un diagnostic permettant selon ses résultats d'être éligible aux différentes aides permettant aux collectivités territoriales de réaliser les travaux d'amélioration adéquats. Trois devis seront demandés pour faire un choix pour cette étude qui devra être réalisées d'ici la fin de l'année pour pouvoir solliciter les subventions à venir. Le chef de projet de cette opération est Alex SIMONATO.
- 2) Les bords de Saône et son patrimoine à la fois paysager, environnemental, économique et touristique doit faire l'objet d'un projet global intégrant tout cela. Une étude paysagère s'appropriant ces données devra être réalisée en tenant compte de la réalisation du ponton pour les bateaux au printemps prochain. Ce projet qui peut avoir une dimension « touristique » devra s'intégrer avec l'étude faite précédemment sur les dessertes et chemins de randonnée, dans un souci de continuité. Des paysagistes locaux ont été pressentis pour nous aider dans cette démarche. Un groupe de travail d'élue(s) volontaires est constitué auprès de Jean-Claude RAVEL-CHAPUY, chef de projet. Comme pour le projet précédent, il est convenu que cette étude devrait être réalisée, si possible, fin d'année 2021.

Ormes, le 09 septembre 2021

Le maire, Stéphane Gros